



CATALOGUE Formation En Sophrologie

2024-2025

Organisme de formation Institut Between - Être informé de l'offre de formations



INSTITUT BETWEEN

Organisme de Formation Professionnelle Continue

L'institut Between propose des formations qualifiantes en SOPHROLOGIE, adaptées aux salariés, aux libéraux, aux demandeurs d'emploi.

CATALOGUE des Formations Professionnelles en SOPHROLOGIE destinées au particulier



**CORSE
REGION SUD PACA**



**FORMATION
SOPHROLOGUE
430 heures
320 heures cours et méthodologies
110 heures de travaux dirigés**





Public concerné par les demandes de Formations en sophrologie

**Vous êtes Soignant ? Aidant ?
Vous souhaitez acquérir une certification professionnelle adaptée à votre profession initiale.
Pour une montée en compétences, un exercice libéral, nous avons des solutions.
Contactez-nous**

LES DEMARCHES INDIVIDUELLES DE FORMATION

Les professionnels libéraux exerçant dans un cadre légal non réglementé :

Tout métier en lien avec la relation d'aide, l'accompagnement de la personne, le counseling, le coaching personnel et professionnel

Les professionnels de l'enseignement, du social, des ressources humaines, du sport, de la culture :

- Enseignants, formateurs et pédagogues
- Travailleurs sociaux, éducateurs, moniteurs éducateurs, AMP
- Consultants en management et ressources humaines
- Professionnels du sport et de la culture : Entraîneurs sportifs, éducateurs sportifs et animateurs sportifs
- Managers, chefs d'équipe

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en reconversion professionnelle dont le projet professionnel est correspondant à nos formations.

Les professionnels de la santé, de la médecine et du soin exerçant dans un cadre conventionnel et réglementé :

Thérapeutes, psychothérapeutes
Tous soignants, infirmiers, aides-soignants, sage-femmes
Professionnels de l'urgence médicale
Psychologues, psychanalystes
Ostéopathes
Diététiciens

Plus généralement, les professionnels hors d'un cadre conventionnel relevant du bien-être de la personne :

Sophrologues, Hypnothérapeutes, Naturopathes,
Reflexologues, Aidants, Accompagnants de la personne et des groupes, Coach...

FORMER DES SOPHROLOGUES



NOTRE MISSION

Former tout professionnel en exercice qui souhaite étendre son champ de compétences à l'efficacité de la relation d'aide, de l'accompagnement de la personne et des métiers du bien-être pour un exercice en profession libérale.

Former des professionnels en exercice à une technicité au service des métiers du bien-être et de la relation d'aide en sophrologie.

Former des personnes en recherche d'emploi, en conversion ou reconversion professionnelle à des compétences professionnelles nouvelles au service de la relation d'aide et du bien-être de la personne et des groupes.

NOTRE VISION

Accompagner la professionnalité et l'accès à la compétence par l'animation de formations qualifiantes professionnalisantes et certifiantes réunissant l'alliance harmonieuse d'un savoir-être éthique et de savoirs faire efficaces.

NOTRE ENGAGEMENT

Accompagner la création, l'installation et la commercialisation de l'activité professionnelle par l'animation d'une formation en « installation professionnelle et création d'entreprise » ainsi que par un suivi après formation.

Accompagner, mentorer et superviser les professionnels installés.

Proposer des formations d'actualisation et des formations complémentaires.

NOS VALEURS

HUMANISME

La communication empathique et bienveillante, l'ouverture au dialogue avec authenticité, la relation d'être à être centrée sur la personne sont au cœur de notre pratique.

CREATIVITE

Nos formations sont issues de l'ingénierie pédagogique de formateurs passionnés et expérimentés. Cette pédagogie permet le développement de la créativité et de l'autonomie professionnelle.

TRANSMISSION

La pédagogie est concrète et opérationnelle. Les outils, techniques, méthodes sont très représentés, concordants dans un équilibre ajusté avec les cours didactiques pour l'intégration d'une posture professionnelle éthique et solide.

Notre Pédagogie

Supports et Matériels

Il y a, dans notre pédagogie, une répartition équilibrée entre les cours théoriques et la Méthode d'application.

Moyens Pédagogiques

- Méthode expositive et interrogative : explications des apports théoriques par le formateur avec supports power point avec participation active des apprenants
- Méthode démonstrative : transferts de savoirs faire, démonstrations du formateur, application des apprenants, pratiques supervisées d'animation de séances, entraînements aux gestes professionnels

Le cours magistral en andragogie n'est pas indiqué pour l'intégration de compétences et des gestes professionnels qui y sont associés. Les apports théoriques sont toujours accompagnés de démonstrations, d'applications, d'entraînements, de protocoles, de mises en situation, de questionnements, d'études de situation.



Moyens techniques :

- en présentiel
- Power point
- Vidéoprojecteur
- Paperboard
- Cours et Méthodologies format papier
- Cours dématérialisés sur Extranet apprenant
- Audios et vidéos de séances
- Visioconférences enregistrées et en replay
- Chaîne youtube
- Classes virtuelles ZOOM

Suivi et Supervision :

- Mail
- Téléphone
- Groupe whatsapp
- Outils collaboratif Padlet
- Visio individuelle

Procédure de validation des acquis

- Evaluation continue par le formateur
- Exercices et travaux pratiques individuels
- Supervision collective en présentiel
- Examen d'évaluation finale
- Production écrite : compte-rendu écrit d'accompagnement et business plan

Les entraînements en cours de formation :

- QUIZ/QCM d'ancrage des connaissances
- Regroupements collectifs d'entraînement en présentiel et visioconférence



NOTRE POSITION ETHIQUE



Actuellement, le métier de Sophrologue relève des métiers du bien-être.

Le code ROME adapté à cette profession est le K1103

Notre organisme de formation dispense un cursus de sophrologue représenté au RNCP (Registre National de la Certification Professionnelle), sous l'autorité de France Compétences

Cette profession s'exerce dans le cadre de la prophylaxie, de la relation d'aide, d'un support d'accompagnement complémentaire à des soins médicaux (en accord avec le corps médical), du mieux-être psychique et physique, de la gestion du stress et du développement de la personne, souvent en activité libérale ou en complément d'une activité initiale. Elle relève des métiers hors d'un cadre médical pour les non soignants ou intégré à un cadre médical pour les soignants.

A la fin d'un cursus de formation, chaque stagiaire de l'Institut Between, après processus d'évaluation intermédiaire et final, bénéficie d'une attestation de **QUALIFICATION PROFESSIONNELLE** officielle qui comprend son processus d'évaluation, ses heures de formation, l'atteinte des objectifs pédagogiques, ses compétences acquises, ainsi que la reconnaissance de ses pairs pour exercer en activité libérale ou en complément de son activité professionnelle principale son nouveau métier.

L'andragogie, les contenus, les processus d'évaluation et les qualifications sont construits dans le respect d'un maillage pédagogique transparent et d'un suivi individualisé adaptable à l'apprenant.

Actuellement, notre formation professionnelle en sophrologie est représentée au RNCP pour un niveau V, sous le N° 36161 (délivré par Formaquiétude) finançable avec votre CPF.

Dans un cadre éthique et officiel, devenir sophrologue à l'Institut Between nécessitera 320 h de formation en présentiel et de 110h de travaux personnels hors présentiel supervisés

Un processus d'évaluation et d'examen oral et écrit devant jury permet de valider le titre RNCP de sophrologue.

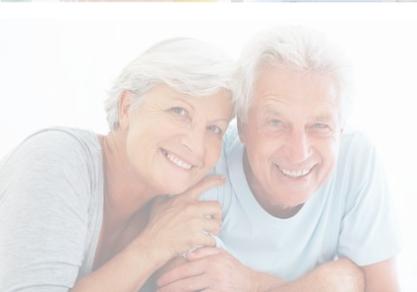


THEMATIQUES D'INTERVENTIONS

des professionnels formés à l'Institut Between

Lorsque vous suivez une formation à l'Institut Between, vous pouvez intervenir dans les domaines suivants auprès de l'enfant, l'adolescent, l'adulte, le couple, la famille :

- **Sport et compétition**
- **Maintien de l'équilibre psychocorporel et du bien-être**
- **Complémentarité et soutien des soins médicaux (en accord et en lien avec le corps médical)**
- **Gestion et prévention du stress et du burnout**
- **Apaisement des émotions excessives**
- **Relaxation corporelle et psychique**
- **Estime, confiance, liberté, intégrité, dignité**
- **Prise de parole, affirmation de soi**
- **Vie relationnelle, parentalité, couple**
- **Accompagnement de fin de vie**
- **Aide face aux épreuves du parcours de vie**
- **Accompagnement au changement,**
- **Réalisation d'objectifs personnels comme professionnels**
- **Training mental, préparation concours et examens**
- **Gestion de conflits**
- **Affinement de la connaissance de soi**
- **Valorisation du schéma corporel, de l'image de soi**
- **Accompagnement au choix, à la prise de décision**
- **Accompagnement dans le processus de deuil**
- **Peurs, appréhensions**
- **Anxiété, baisse de moral**
- **Perte de sens**
- **Accompagnement de la douleur corporelle et psychique**
- **Relation d'aide orientée solution et soutien psychique**
- **Développement personnel et bien-être de l'individu**



FORMATION SOPHROLOGIE



DATES 2024

FORMATION EN DISTANCIEL

Visualiser précisément le planning des formations et organiser son temps de formation

SOPHROLOGUE EN DISTANCIEL



Formations
CLASSES
VIRTUELLES
et EXTRANET

PROMO 1

Du 19/11/23 au 16/08/24 COMPLET

classes virtuelles en week-end

PROMO 2

Du 30 mars 2024 au 19 octobre 2024

classes virtuelles en samedi

PROMO 3

Du 28 mai au 10 décembre 2024

classes virtuelles en mardi

PROMO 4

Du 16 juin 2024 au 29 décembre 2024

classes virtuelles en dimanche

PROMO 5

Du 16 novembre 2024 au 24 mai 2025

classe virtuelle en samedi

Groupes entre 8
et 15
apprenants
maximum

FORMATIONS
EN 8 MOIS

FORMATION SOPHROLOGIE



DATES 2024

FORMATION EN PRESENTIEL

Visualiser précisément le planning des formations et organiser son temps de formation

SOPHROLOGUE EN PRESENTIEL



Formations
CLASSES
VIRTUELLES
et EXTRANET

PROMO AJACCIO

Du 27 septembre 2024 au 01 juin 2025

Regroupement en week-end
sur trois jours

PROMO MARSEILLE

Du 25 octobre 2024 au 29 juin 2025

Regroupements en week-end
sur 3 à 4 jours

Groupes entre 8
et 15
apprenants
maximum

FORMATIONS
EN 9 MOIS



ORGANISATION DU PARCOURS D'APPRENTISSAGE

Connaître le fonctionnement pédagogique

INDIVIDUALISATION ET SUIVI DU PARCOURS DE FORMATION



PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP EN FORMATION OU ORIENTE

La formation des personnes en situation de handicap nécessite une adaptation de l'organisme de formation afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes ainsi que proposer le parcours et les conditions les mieux adaptées dans ce contexte.

Aussi, si vous êtes dans ce cadre et souhaitez suivre une formation professionnelle, nous vous remercions de nous contacter directement afin d'en parler avec les dirigeants de l'organisme de formation.

Ainsi, la Direction pourra proposer des solutions adaptées à vos besoins afin que le suivi de votre formation soit optimal et confortable.

LE DEROULEMENT D'UNE SESSION

Chaque session de formation démarre par une supervision de groupe, espace durant lequel les stagiaires amènent :

- Les expériences de pratiques et l'application des gestes professionnels, témoignages des mises en situation de terrain, les entraînements et exercices
- Les questions
- Les points de révisions
- Les difficultés rencontrées

Le formateur présente :

- Le récapitulatif de la session précédente
- La présentation de la session concernée avec objectifs
- Les points de régulation, informations et organisation
- Durant la session, cours et méthodologies sont animés en présentiel, les méthodologies sont filmées ou enregistrées

LA REGULATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

L'équipe pédagogique a la possibilité, dans le parcours de formation, de mettre en œuvre une régulation de groupe ou individuelle, ce à des fins d'ajustement et de confort de l'ensemble du parcours qualifiant. Une régulation peut aussi être demandée par un stagiaire ou un groupe.

LA MOTIVATION

La motivation des stagiaires est un point que nous prenons particulièrement au sérieux et à cœur.

Suivre une formation professionnelle dans le but d'exercer un métier en activité libérale ou comme complémentaire à son activité nécessite notre engagement de suivi individualisé du parcours de formation ainsi que l'assiduité du stagiaire dans son parcours :

- Disponibilité de l'équipe pédagogique (mail, téléphone)
- Conseils pédagogiques
- Entretiens individuels pour personnaliser le parcours et s'adapter au rythme d'apprentissage de chaque apprenant
- Taille des groupes entre 12 (Corse) et 20 (PACA) personnes max.
- Contenus de cours vivants, participatifs et non magistraux
- Cours accompagnés systématiquement de mises en situation pratiques par les stagiaires, de démonstrations et techniques dynamiques par les formateurs

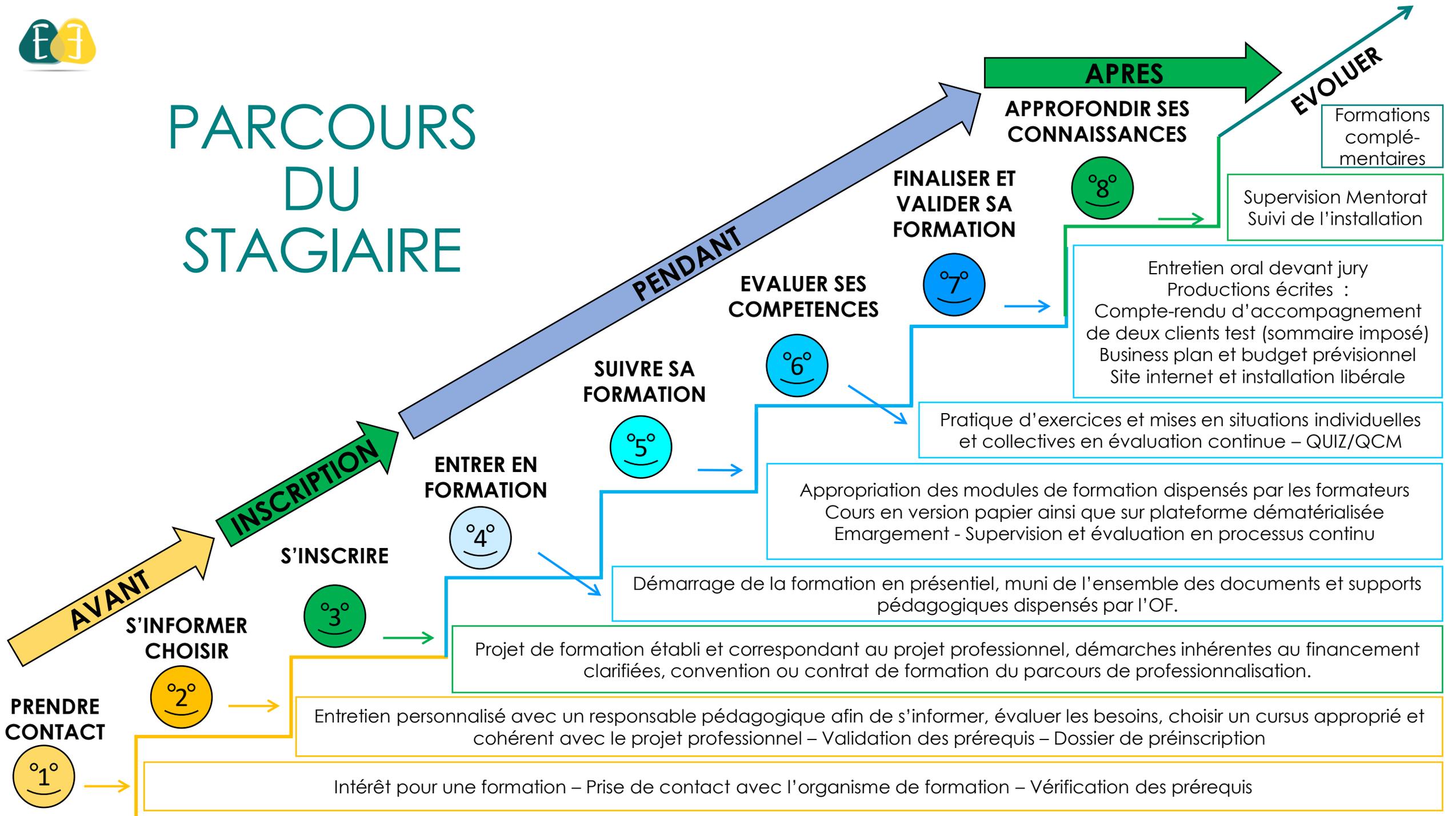
SITUATION D'ABANDON DE FORMATION

Lorsqu'un stagiaire se trouve dans l'impossibilité de poursuivre sa formation et en accord avec son contrat de formation, tout abandon en cours de formation sera :

- Soit facturé au prorata des journées émargées par le stagiaire
- Soit reporté sur une prochaine formation si cela correspond au choix du stagiaire



PARCOURS DU STAGIAIRE



PROCESSUS D'UNE JOURNEE de FORMATION



8h30

Ouverture du centre – Accueil Convivialité
Entretiens individuels si nécessaire à la demande de l'équipe pédagogique ou du stagiaire - Point d'étape
Point administratif et de suivi – Régulation – Rattrapage de cours en cas d'absence justifiée

9h00

Ouverture - Supervision
Présentation de la session
Démarrage des cours

Apports
de cours

10h45
Pause
matin

Apports
des
méthodes

13h00
Pause
déjeuner

14h00
Reprise
des cours

Démos et
applications

15h45
Pause
après-midi

16h00
Exercices
pratiques en
sous-groupe ou
en individuel

17h30
Feed-Back en
grand groupe

18h00
FIN DES COURS

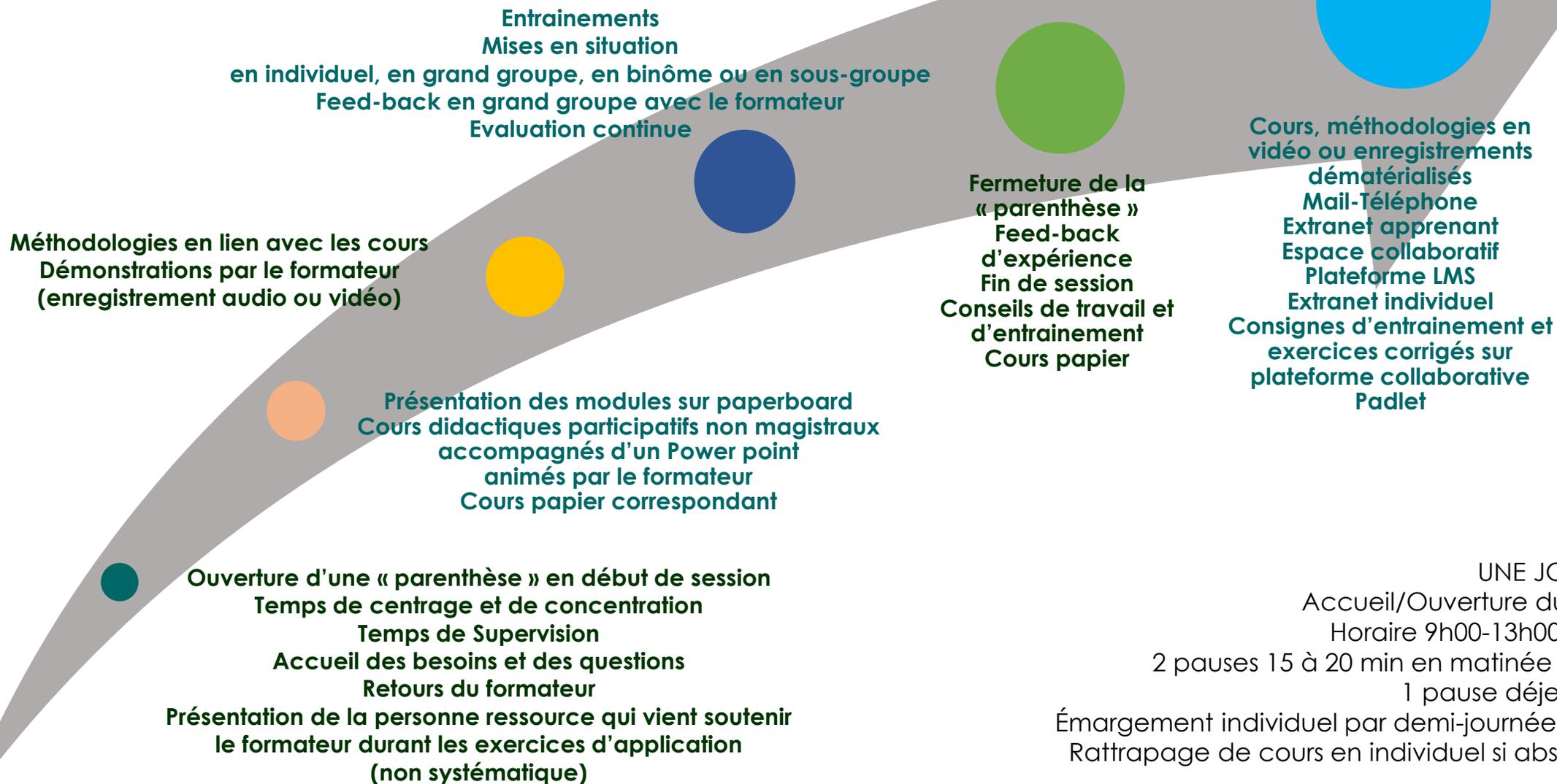
ANIMATION D'UNE SESSION DE 3 JOURS – 24 heures

Ouverture de la session avec énoncé du programme
COURS sur power-point et cours papiers dispensés par le formateur
Démonstration par le formateur des méthodologies ou visionnaire de démonstrations filmées
Entraînements supervisés en sous-groupe ou en binôme par les stagiaires
En grand groupe feed-back du formateur, régulation, précision
Evaluation continue des exercices évalués par le formateur
Pistes et conseils d'entraînements individuels en fin de session

PROCESSUS D'APPRENTISSAGE D'UN COURS

- Apports théoriques
- Apports méthodologiques correspondant au cours
- Démonstrations avec explications (filmées ou enregistrées (visionnage dématérialisé))
- Mise en application par les stagiaires
- Feed-back du formateur

ACCOMPAGNEMENT D'UN MODULE (3 ou 4 jours consécutifs)



UNE JOURNEE TYPE :
Accueil/Ouverture du centre 8h30
Horaire 9h00-13h00 14h00-18h00
2 pauses 15 à 20 min en matinée et après-midi
1 pause déjeuner de 1h00
Émargement individuel par demi-journée de présence
Rattrapage de cours en individuel si absence justifiée



FORMATION de SOPHROLOGUE Cursus métier

Devenir sophrologue, assimiler les gestes professionnels – Créer et développer son activité libérale

SOPHROLOGUE



DESCRIPTION METIER

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera qualifié pour accompagner la personne et les groupes à un bien-être physique et psychique.

La sophrologie permet de développer une conscience de soi sereine au moyen d'un entraînement personnel d'activations psychocorporelles, fondé sur des techniques posturales, de relaxation dynamiques et statiques, de respiration consciente, de vitalité, d'imagerie mentale.

Le sophrologue est un spécialiste du bien-être de la personne ainsi qu'un professionnel de la corporalité, de l'axiologie et de la phénoménologie. Il intervient dans le cadre de la prévention de la santé, pour maintenir, réinvestir voire optimiser une relation avec soi positive, tant sur le plan corporel que psychique. Il valorise le sens du vécu de la personne, la perception du schéma corporel, le développement des capacités et des valeurs.

Le sophrologue, professionnel de l'écoute, de la communication et de la relation d'aide, utilise des techniques d'entretien et d'anamnèse, outils d'expression et de dialogue, afin de construire un parcours d'objectifs personnalisé en lien avec les besoins et la demande du client. Il élabore ensuite un programme de pratiques adapté au service de l'objectif d'accompagnement. Au travers d'entretiens intermédiaires, il facilite l'intégration des séances, permet à la personne de se poser, de prendre du recul, de donner du sens à ce qu'elle vit, d'évoluer.

Il propose et anime une série de plusieurs séances progressives et régulières constituées d'exercices centrés sur le mouvement doux, les postures statiques, la respiration, la visualisation, l'imagination, les activations spécifiques, la libération des tensions psychocorporelles afin de favoriser confort, mieux être et équilibre durable du lien corps/psychisme.

Le sophrologue a un rôle de transmission et d'apprentissage d'une technicité du « prendre soin » afin que son client puisse développer en autonomie la pratique individuelle de la sophrologie et investir un relationnel confortable avec soi comme avec autrui,

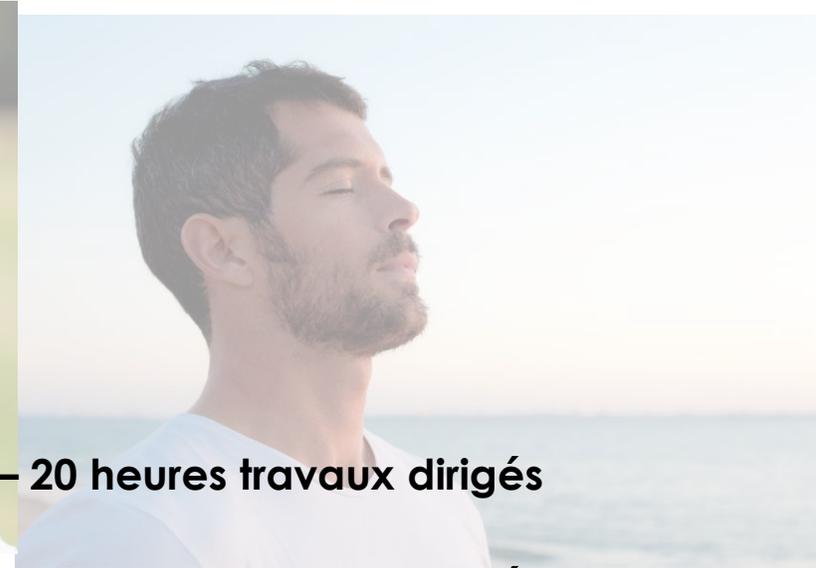
Il est aussi spécialisé dans l'animation de cours collectifs de pratiques de la sophrologie.

SOPHROLOGUE

Modules : Sophrologie + relation d'aide en sophrologie + création d'entreprise



**Qualification professionnelle de
SOPHROLOGUE**



Programme BLOC 1

120 heures cours et méthodologies – 20 heures travaux dirigés

Programme BLOC 2

176 heures cours et méthodologies – 30 heures travaux dirigés

Programme BLOC 3

24 heures cours et méthodologies – 60 heures hors travaux dirigés

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances fondamentales théoriques de la sophrologie
- Maîtriser la pratique des 4 degrés principaux de la sophrologie et animer des séances en individuel comme en groupe
- Instaurer une relation d'aide et de communication empathique au service de l'accompagnement sophrologique de la personne et des groupes
- Mettre en place des actions et des missions en sophrologie
- Créer, promouvoir, gérer et développer son activité professionnelle de sophrologue

PARCOURS DU STAGIAIRE - CURSUS SOPHROLOGUE



BLOC 1 - RELATION D'AIDE en SOPHROLOGIE

120 h d'apprentissage (Accueil du client)

BLOC 2 - RELAXATION DYNAMIQUE PRATIQUE DE SEANCES DE SOPHROLOGIE

176 h d'apprentissage (Animation de séances)

Accompagnement de deux clients-tests

30 h travaux dirigés

Production de Protocoles sophrologiques personnalisés

20 heures travaux dirigés

320 h d'apprentissage
aux gestes
professionnels

110 h travaux dirigés
Évalués et supervisés

8 à 9
mois de
formation

Installation du cabinet professionnel CREATION D'ENTREPRISE

24 h d'apprentissage

60 h travaux dirigés et accompagnement
individuel – Business Plan/Plan financier

CREATION DU SITE INTERNET

QUALIFICATION SOPHROLOGUE

320 h distanciel + 110 h travaux dirigés

Démarrage de l'activité libérale

Epreuve devant jury - Titre RNCP

SUIVI N+1 de l'installation
professionnelle en supervisions
individuelles et collectives

Tarif
PRESENTIEL
4 960
euros

Tarif
DISTANCIEL
4 000
euros

DEROULEMENT DU PROCESSUS CERTIFIANT

Formation RNCP* (Registre National de la Certification Professionnelle) : SOPHROLOGUE

Les processus de formation sont élaborés en fonction des besoins et des obligations personnelles du stagiaire. Chaque bloc de compétences permet d'assimiler les gestes professionnels inhérents à la profession de sophrologue :

BLOC 1 : Accueil du client, présentation du cadre, réalisation de l'entretien et définition de l'objectif d'accompagnement sophrologique, élaboration du programme d'accompagnement personnalisé

120 heures – Apprentissage cours et méthodologies

20 heures – immersion professionnelle de construction de protocoles d'accompagnement personnalisés

Production écrite d'un compte rendu d'accompagnement

BLOC 2 : Animation de séances de sophrologie en individuel ou en collectif

176 heures – Apprentissage cours et méthodologies

30 heures – immersion professionnelle d'accompagnement de deux clients tests

BLOC 3 : Création, commercialisation, gestion et développement de l'activité professionnelle du sophrologue

24 heures – Apprentissage cours et méthodologies

60 heures – Immersion professionnelle étude de marché et enquête de terrain

En individuel avec un formateur

Production écrite d'un business plan

Nombre d'heures de formation en présentiel : 320 heures

Mise en situation professionnelle et travaux dirigés collectifs et individuels : 110 heures



ACQUISITION DE COMPETENCES COMPLEMENTAIRES EN SOPHROLOGIE

Acquérir les gestes professionnels d'animation de séances et d'accueil du client en sophrologie

PROCESSUS D'ACQUISITION DE COMPETENCES COMPLEMENTAIRES

Lorsqu'un candidat ne souhaite pas ouvrir un cabinet de sophrologie et s'inscrire dans le cadre d'un statut professionnel de sophrologue en activité libérale en tant qu'activité principale, il peut toutefois réaliser une demande d'entrée en formation pour suivre les BLOCS 1 ET 2, qui concernent l'accueil du client, les techniques d'entretien et l'animation des séances de sophrologie. Cette solution concerne des professionnels qui souhaitent exercer la sophrologie en activité complémentaire.

L'apprenant sera soumis à l'examen RNCP uniquement sur ces blocs de compétences mais ne pourra prétendre au titre de sophrologue.

S'il réussit son examen devant jury, il bénéficiera d'une attestation de compétences concernant les gestes professionnels du BLOC 1 et 2.

Les processus de formation sont élaborés en fonction des besoins et des obligations personnelles du stagiaire.

Chaque bloc de compétences permet d'assimiler les gestes professionnels inhérents à la profession de sophrologue :

BLOC 1 : Accueil du client, présentation du cadre, réalisation de l'entretien et définition de l'objectif d'accompagnement sophrologique, élaboration du programme d'accompagnement personnalisé

120 heures – 15 jours de cours, méthodologies et pratiques

20 heures – Mise en situation protocoles d'accompagnement personnalisés en travaux dirigés

Travail personnel de production écrite d'un compte rendu d'accompagnement (supervision et mentorat)

BLOC 2 : Animation de séances de sophrologie en individuel ou en collectif

176 heures – 22 jours de cours, méthodologies et pratiques de la sophrologie

30 heures – Mise en situation d'accompagnement de deux clients tests en travaux dirigés

Nombre d'heures de formation : 296 heures



PROGRAMME METIER DE SOPHROLOGUE BLOC 1 & BLOC 2

Acquérir les gestes professionnels – Pratiquer la sophrologie – Accueillir le client

SOPHROLOGUE

Accueil du client, présentation du cadre, réalisation de l'entretien et définition de l'objectif d'accompagnement sophrologique, élaboration du programme d'accompagnement personnalisé

LA RELATION D'AIDE EN SOPHROLOGIE

Contenus théoriques et méthodologies

- L'accompagnement humaniste
- Ethique et déontologie
- Les principes de la relation d'aide
- Le système émotionnel
- Les croyances
- Les valeurs
- Les besoins
- Les étapes d'évolution et de changement du client
- La croissance humaine et le développement de la personne
- L'accompagnement du vécu émotionnel du client
- Le processus de deuil
- Le stress
- Le sommeil
- La douleur psychique et corporelle
- La créativité dans l'accompagnement
- La phénoménologie appliquée
- La communication verbale, para verbale et non verbale
- La relation
- La proxémique
- L'écoute
- Les limites d'intervention
- La physiologie du corps humain
- La phénoménologie appliquée



Programme BLOC 1 (120 heures en présentiel) 20 heures de travaux personnels dirigés, supervisés et mentorés :

L'immersion professionnelle

Accompagnement de deux personnes hors présentiel, Entretien et construction d'un programme personnalisé

L'anamnèse

Les techniques d'entretiens en relation d'aide

La notion d'objectif

L'art du questionnement

Le programme d'accompagnement personnalisé en sophrologie

Les différentes phases du processus d'accompagnement

1^{er} Entretien - Entretien pré et post séance

Canevas d'une séance

Le programme d'accompagnement personnalisé

L'objectif de l'accompagnement

L'objectif des séances

Le suivi du client

La progression et l'aide envers le client

L'élaboration de supports d'entraînements

L'animation de séances individuelles

L'animation de séances collectives et/ou d'ateliers thématiques

L'adaptation des séances et la construction de protocoles sur mesure

Le bilan d'accompagnement

L'adaptation de l'accompagnement à la personne ou au groupe

SOPHROLOGUE

Animation de séances de sophrologie

Contenus méthodologiques

Techniques et protocoles

Le terpnos logos, langage approprié du sophrologue

Les 5 postures sophrologiques

Le training autogène de H.Schultz

La relaxation progressive de E.Jacobson

Le fonctionnement des systèmes corporels

Les principes sophrologiques

Le schéma corporel

Sophronisation et désophronisation

Les séances de base, les techniques clés

La respiration consciente

L'activation vitale par le mouvement

La vie tissulaire

Le déplacement du négatif

L'objet neutre de concentration

L'objet de ressourcement et d'apaisement

L'activation des 4 degrés fondamentaux en sophrologie en 24 séances fondamentales adaptables :

Activations corporelles du degré 1 : LE CORPS

Activations psychiques du degré 2 : LE PSYCHISME

Activations du lien corps/psychisme degré 3 : HARMONIE CORPS/PSYCHISME

Activations axiologiques du degré 4 : LES VALEURS

Adaptation des séances

Les techniques spécifiques des 4 degrés : présentation, futurisation, prétérisation, valeurs

La gestion du stress, la qualité du sommeil, la douleur

La sophrologie dans sa forme ludique adaptée aux enfants et adolescents

L'information pré et post sophronique

**Programme BLOC 2 (176 heures en présentiel)
30 heures de travaux personnels dirigés,
supervisés et mentorés :**



L'immersion professionnelle

Accompagnement de deux personnes hors présentiel,
animation de 8 séances de sophrologie par personne

Connaissances théoriques

Origines de la sophrologie

Éthique, déontologie, responsabilité Spécificités et limites d'intervention

Les lois de la sophrologie

Le 3 principes fondamentaux : action positive, réalité objective, adaptabilité

La relation d'aide en sophrologie

Le schéma corporel comme réalité vécue

L'alliance sophronique relationnelle

La phénoménologie appliquée à la posture professionnelle du sophrologue

La conscience humaine

Niveau de conscience et de vigilance (dit sophro-liminal)

La vivance, les ressentis, le sens du vécu

Les 6 systèmes corporels

L'intention et l'intentionnalité

Les effets psychosomatiques, l'action et la somatisation positive

La vitalité des tissus corporels



PROGRAMME BLOC 3 CREATION DU CABINET DE SOPHROLOGUE

Acquérir des compétences entrepreneuriales – Créer et commercialiser son activité libérale

CREATION D'ENTREPRISE

L'immersion professionnelle – Etude de marché et enquête de terrain dans l'objectif de l'installation professionnelle du sophrologue
Budget prévisionnel et Business Plan



BLOC 3

24 heures – 3 jours en présentiel - 60 heures de travaux dirigés, en accompagnement pédagogique individuel avec un formateur dédié

DESCRIPTION

Former des professionnels ne suffit pas à leur permettre de travailler dans les meilleures conditions possibles.

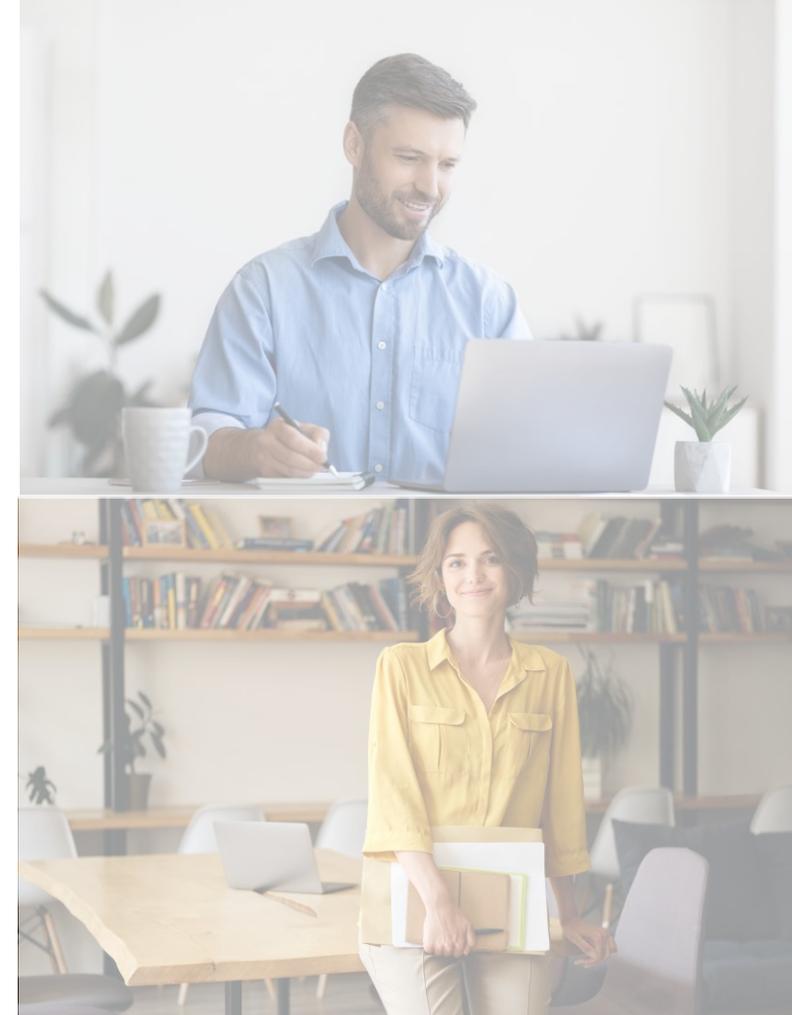
Souvent, les aidants concentrent leur attention sur le contact humain, la relation et l'accompagnement. Aussi, ils sont insuffisamment préparés à la mise en œuvre et au suivi de leur activité professionnelle, en termes de création d'entreprise, d'installation, de statut juridique et social. Il en va pourtant de la pérennité de leur activité professionnelle libérale.

La communication, le marketing, la commercialisation sont autant d'éléments fondamentaux de la réussite de l'activité libérale, des aspects déterminants pour démarrer, consolider et pérenniser l'activité professionnelle.

Ce module est suivi automatiquement dans le cursus de formation de sophrologue et soumis à un examen évaluatif qui viendra valider le bloc de compétences correspondant. Ce module est obligatoire et inhérent à tout projet d'installation en cabinet ou pour une reconvention professionnelle ainsi que pour prétendre au titre RNCP de sophrologue.

Aussi, ce BLOC de compétences est accompagné en pédagogie individuelle, l'apprenant bénéficie d'un formateur dédié pour établir, en travaux dirigés, une étude de marché, un plan d'implantation et de commercialisation, un budget prévisionnel cohérent, un site internet, constitutifs de la crédibilité de la création de son entreprise.

L'ensemble des travaux est supervisé et soumis à validation du formateur référent.



CREATION D'ENTREPRISE

Création, commercialisation, gestion et développement de l'activité professionnelle du sophrologue

Programme BLOC 3 (24 heures présentiel + 60 heures de travaux dirigés supervisés et mentorés)

PROGRAMME

• Démarrage

Profession libérale réglementées et non réglementées
Etapes de l'installation
Organisation du temps, du planning, agenda

• Étude de marché

Notion de marché
Clients potentiels
Concurrence et tarifs concurrentiels
Tableau prévisionnel
Estimation de revenus
Frais et Besoins matériels

• Communication marketing

Grille de tarification des prestations
Canaux de communication web
Site internet
Carte de visite et flyers
Plaque professionnelle, visibilité, commercialisation

• Réseau professionnel

Réseaux de professionnels
Supervision
Intervision
Prescripteurs
Fédération et syndicats
Veille professionnelle

• Espace de travail

Dans le lieu d'habitation
Pépinière d'activité
Location, sous-location, co-location
local professionnel
Les baux
Assurances multirisques et Responsabilité civile
Sécurité des locaux
Réglementation d'accueil et informations légales
Accessibilité personnes en situation de handicap

• Statut professionnel

Société SASU ou S.A.S.
Portage salarial
Activité libérale et micro-entreprise
(anciennement auto-entrepreneur)
Couveuse d'activité
Aide ACRE
TVA et hors TVA
Déclaration et cotisations sociales
Obligations administratives

• Comptabilité

Facturation, obligations comptables et mentions obligatoires
Compte bancaire
La gestion financière au quotidien



OBJECTIFS

- Créer une activité entrepreneuriale
- Choisir un statut professionnel
- Connaître les démarches administratives
- Réaliser une étude de marché et un budget prévisionnel
- Communiquer sur l'activité professionnelle
- Constituer un réseau
- Installer un espace de travail
- Organiser et gérer la comptabilité
- Réaliser une veille professionnelle



CREATION DU SITE INTERNET DE SOPHROLOGUE (optionnel)

Acquérir des outils multimédias et une visibilité web

CREATION D'UN SITE INTERNET VITRINE



OPTIONNEL

DESCRIPTION

L'Institut Between propose à l'ensemble des apprenants sophrologues la création de leur site internet.

Un site clé en main et rapidement réalisable.

L'Institut Between utilise la solution suivante pour faciliter la création du site internet à chaque apprenant :

<https://www.sitebleu.com/>

Chacun pourra terminer leur formation avec un site internet totalement PERSONNALISE.

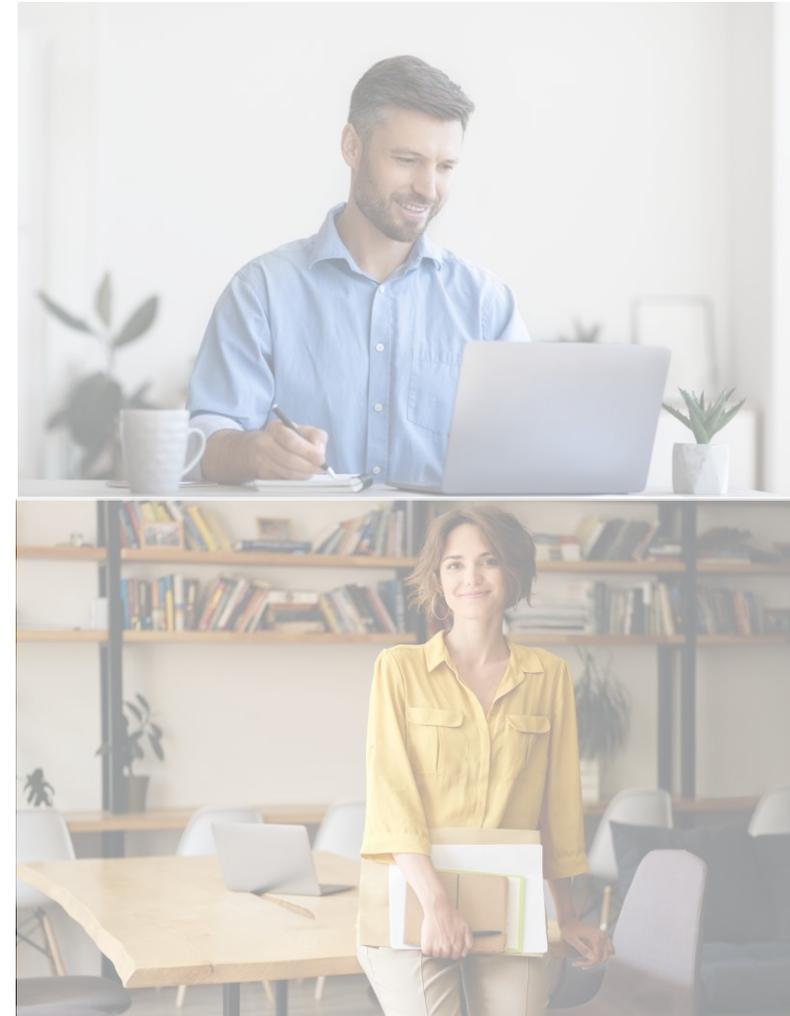
Le stagiaire gère lui-même très facilement son site internet.

Il le personnalise en fonction de ses choix de prestations, de couleurs, d'identité professionnelle, de propositions commerciales vers une clientèle ciblée.

Le sophrologue en début d'exercice est totalement autonome pour tous les changements qu'il souhaitera y apporter. Un site web bien réalisé et accessible est le reflet du travail de terrain et évolue en même temps que le professionnel.

Bien que cette proposition soit optionnelle, elle est fortement recommandée par l'équipe pédagogique, surtout dans le cadre de la préparation du Titre RNCP de sophrologue, car le site internet est un exercice incontournable pour valider le titre.

De plus, les tarifs sont minis.





PROCESSUS D'ÉVALUATION

Valider ses acquis de formation – Evaluer ses compétences professionnelles

PROCESSUS D'ÉVALUATION RNCP FORMATION DE SOPHROLOGUE



A la fin de son parcours de formation, le stagiaire est convoqué, pour obtenir sa certification RNCP, à un examen réalisé devant un jury composé de 5 personnes, dont 4 professionnels extérieurs à l'OF et 1 représentant de l'OF.

L'évaluation se déroule en visioconférence.

Il est demandé à chaque stagiaire de présenter plusieurs épreuves.

Epreuves écrites :

- **Compte rendu de l'accompagnement de deux clients tests, travail mené hors présentiel et supervisé, par animation de huit séances de sophrologie par client test**
- **Compte rendu de deux programmes d'accompagnement personnalisés adaptés à la situation des deux clients tests**
- **Business plan, enquête de terrain, étude de marché de l'installation en activité libérale**

Epreuves orales :

- **Entretien avec le jury du processus d'installation professionnelle à partir d'un business plan**
- **Entretien avec le jury des processus d'accompagnement menés avec deux clients tests à partir d'un compte rendu écrit**
- **Animation d'une séance de sophrologie devant le jury**

PROCESSUS D'ÉVALUATION - VALIDATION DES ACQUIS



VALIDATION DES ACQUIS ET PROCESSUS D'ÉVALUATION CONTINUE

- Positionnement de départ par la stagiaire
- Expression en grand groupe avec le formateur
- Mise en situation professionnelle en processus continue (grille formative d'évaluation des exercices pratiques)
- Évaluation intermédiaire (formative) des pratiques

EVALUATION FINALE

- Projet écrit d'installation et de viabilité entrepreneuriale
- Étude de marché et enquête de terrain
- Création du site internet
- Création du statut libéral
- Compte rendu écrit d'accompagnement de deux clients tests
- Évaluation sommative des compétences par blocs
- Entretien individuel devant jury : compte rendu d'accompagnement et business plan

SUIVI N+1

Chaque stagiaire est suivi individuellement durant une année après sa formation présentielle

Chaque stagiaire a aussi recours à la supervision individuelle sur rendez-vous, dans le cadre du suivi de son installation professionnelle.

EVALUATION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

- Questionnaire de satisfaction à chaud du stagiaire
- Questionnaire à froid à un an
- Questionnaire de la progression du cabinet N+1 et N+2

Les stagiaires sont accompagnés tout au long de la formation et lors des intersessions par l'équipe pédagogique. Ils sont invités à se réunir en intervision hors présentiel.



SUIVI APRES FORMATION



Au terme de son cursus métier, le stagiaire qui a validé ses acquis de formation détient les compétences et les gestes professionnels nécessaires pour débiter un exercice à partir de ses connaissances didactiques comme méthodologiques.

Toutefois, il s'agit d'un début d'exercice, qui mérite d'être accompagné, supervisé et soutenu par l'équipe pédagogique, ce sur plusieurs points fondamentaux :

- Le suivi de l'installation professionnelle entrepreneuriale
- La supervision et le mentorat
- Le questionnaire de progression et de l'évolution du cabinet libéral N+1 et N+2

L'OF est investi dans cet accompagnement, comme fondement du renforcement des compétences professionnelles.

L'accompagnement du professionnel dans les différentes démarches de terrain concernant l'installation entrepreneuriale est fondamental de la pérennité de son activité naissante.

Surtout au cours de la première année d'exercice, tout professionnel a besoin d'être en lien avec ses pairs et formateurs, afin de favoriser son expérimentation de terrain et son évolution.

L'expérience de terrain amène à développer l'identité et la spécificité professionnelle, les actions, les projets à mettre en œuvre ainsi qu'une manière concrète de communiquer sur son métier.

L'accompagnement N+1 favorise cela par une dynamique de regroupements supervisés et mentorés.

Un début d'exercice suscite des questions, des décisions, des positionnements, parfois un ajustement professionnel nécessitant des régulations.

De plus, sans ce temps de partage, le jeune entrepreneur peut rencontrer une forme de « solitude professionnelle » qui n'est pas favorable à son évolution. Ces regroupements soutiennent et renforcent son projet et ses actions de terrain.

Cet accompagnement, bien qu'optionnel, est fortement recommandé par l'équipe pédagogique. Il se déroule de deux manières :

- À la demande du professionnel, lors de rencontres individuelles de supervision, à distanciel ou en présentiel
- Sur proposition de l'OF, lors de regroupements de supervision en rencontres collectives.

Le suivi N+1 est sans surcout pour le stagiaire.



ORGANIGRAMME EQUIPE PEDAGOGIQUE

Mieux connaître l'équipe pédagogique

ORGANIGRAMME

Jean-Marc MONTECATTINI

Président de l'OF
Responsable Administratif et financier
Responsable Commercial

Gestion du web
Veille professionnelle
Commercialisation
Gestion administrative et financière de l'OF

Muriel QUILICHINI

Directrice de l'OF
Responsable Pédagogique
Responsable de l'Ingénierie de formation

Suivi de l'apprenant
Positionnement et Evaluation
Veille pédagogique
Gestion des candidatures
Formation des intervenants

Ann PIAZZA

Référent Handicap de l'OF
Formatrice du BLOC 1
Corse – Marseille

Assistante ingénierie de formation
Suivi des stagiaires

Muriel QUILICHINI

Formatrice principale
BLOC 1 et BLOC 2
Corse – Marseille

Responsable du suivi
pédagogique de l'ensemble de la
formation

Jean-Marc MONTECATTINI

Formateur du BLOC 3
Corse – Marseille

Responsable de l'installation
professionnelle et du suivi de la
création d'entreprise

LES DIRIGEANTS et FORMATEURS



▪ Muriel QUILICHINI

Co-fondatrice et Directrice Institut Between

Formatrice Centre National de la Fonction Publique Territoriale CNFPT Corse
Travailleuse social Diplômée DES JEPS (Mention Direction de structure et de Projet)

Coach Professionnel

Hypnothérapeute

Sophrologue Caycédiennne®

Consultante en Gestion-Prévention du Stress®

Praticien CLEMO® (désensibilisation des chocs émotionnels par mouvements oculaires)



▪ Jean Marc MONTECATTINI

Co-fondateur et Président Institut Between

Fondateur et dirigeant d'entreprises immobilières et hôtelières

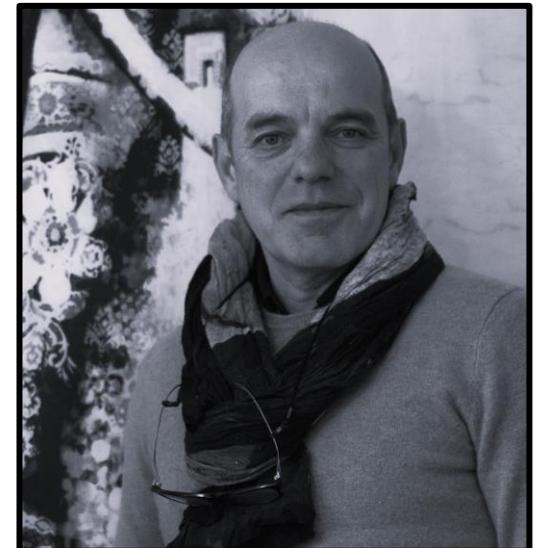
Animateur en Yoga et techniques posturales

Hypnothérapeute

Maître-praticien Hypnose PNL

Praticien en relation d'aide

Praticien CLEMO® (désensibilisation des chocs émotionnels par mouvements oculaires)



LES INTERVENANTS

▪ Ann PIAZZA

Formatrice et référent handicap de l'Institut Between

Éducatrice spécialisée Diplômée DEES

Du champ médico-social et du handicap

Accompagnante VAE aux diplômes DEES et DEETS

Niveau MASTER II Sciences de l'Éducation et de l'Ingénierie
des systèmes de formation

**Praticienne en relation d'aide et accompagnement psychique
de la personne et des groupes**

**Accompagnante éducative de la personne, de la famille et
des groupes**





DEPOSER SA CANDIDATURE

Décider de suivre une formation de sophrologue

MODALITES D'INSCRIPTION



PRE-REQUIS

BAC ou diplôme(s) supérieur(s)

Ou preuve de deux années d'expérience professionnelle à temps
Dans un métier du bien-être

Maîtrise parlée, écrite et verbale de la langue française

Utilisation d'outils multimédias et ordinateur pour les formations en
distanciel

DOSSIER DE CANDIDATURE et de PRE-INSCRIPTION

- Contact avec un responsable de l'organisme de formation
- Dossier de candidature et de positionnement de départ
- Carte d'Identité ou passeport en cours de validité
- Lettre de motivation
- CV à jour

DOCUMENTS DISTRIBUES A L'INSCRIPTION

- Contrat de formation dans le cas d'une demande individuelle
- Convention de formation dans le cas d'une demande par l'employeur
- Règlement intérieur
- Conditions générales de vente
- Objectifs et Grilles d'évaluation vierges
- Programme détaillé
- Calendrier daté des sessions
- Lieu et plan d'accès de la formation
- Livret d'accueil
- Référentiel de compétences

CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

- Premier contact d'informations avec un responsable pédagogique
- Entretien d'évaluation des besoins professionnels
- Vérification des prérequis
- Positionnement de la motivation
- Evaluation du projet professionnel

INSCRIPTION

Lors de l'inscription, le stagiaire reçoit sur son extranet personnel les documents officiels de son processus individualisé de formation, qui ont été préalablement signés par les parties concernées.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les documents d'inscription sont digitalisés.

Lors de l'inscription, le stagiaire bénéficie d'un espace extranet apprenant sur lequel est stocké ses documents administratifs ainsi que les documents pédagogiques, cours et méthodologies, téléchargeables et imprimables.

Il pourra aussi remettre les documents signés et paraphés directement à un responsable de l'organisme de formation dans le cadre d'une formation suivie en présentiel.

le stagiaire reçoit sur son extranet personnel (DIGIFORMA) les documents officiels de son processus individualisé de formation, qui ont été préalablement signés par les parties concernées.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP EN FORMATION OU ORIENTE

La formation des personnes en situation de handicap nécessite une adaptation de l'organisme de formation afin de répondre aux besoins spécifiques des personnes ainsi que proposer le parcours et les conditions les mieux adaptées dans ce contexte.

Aussi, si vous êtes dans ce cadre et souhaitez suivre une formation professionnelle, nous vous remercions de nous contacter directement afin d'en parler avec les dirigeants de l'organisme de formation.

Ainsi, la Direction pourra proposer des solutions adaptées à vos besoins afin que le suivi de votre formation soit optimale et confortable.

LA REGULATION DYNAMIQUE DE GROUPE

Chaque session de formation démarre par une supervision de groupe, espace durant lequel les stagiaires amènent :

- leurs expériences de pratiques et témoignages
- leurs questions
- Les difficultés éventuelles
- les points de révisions
- Les témoignages et célébrations des réussites et des expériences professionnelles
- Le récapitulatif de la session précédente
- La présentation de la session concernée

LA MOTIVATION

La motivation des stagiaires est un point que nous prenons particulièrement au sérieux et à cœur.

Suivre une formation professionnelle dans le but d'exercer un métier en activité libérale comme complémentaire à son activité nécessite notre engagement de suivi individualisé du parcours de formation.

- La disponibilité de l'équipe pédagogique
- Les conseils pédagogiques
- Les entretiens individuels pour individualiser et s'adapter au parcours de chaque apprenant
- La taille des groupes en 10 et 20 personnes maximum
- Les contenus de cours vivants et non magistraux
- Les cours accompagnées systématiquement de pratiques et techniques dynamiques
- Le suivi intersessions sur extranet

SITUATION D'ABANDON DE FORMATION

Dans le cas d'un stagiaire dans l'impossibilité de poursuivre sa formation et en accord avec son contrat de formation, tout abandon en cours de formation sera :

- Soit facturé au prorata des journées émargées par le stagiaire avec frais de dossier tel que mentionné dans le contrat de formation
- Soit reporté sur une prochaine formation si cela correspond au choix du stagiaire



En téléchargement : [Conditions Générales de Vente CGV](#)



Article 1^{er} :

L'INSTITUT BETWEEN est un organisme de formation professionnel indépendant, domicilié **Plaine de CUTTOLI Ld Ghjataja 20167 CUTTOLI-CORTICCHIATO**. Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par l'INSTITUT BETWEEN dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

Définitions : l'INSTITUT BETWEEN sera dénommée ci-après « **Organisme de formation** » ; les personnes suivant le stage seront dénommées ci-après « **Stagiaires** » ; le directeur de la formation à l'INSTITUT BETWEEN sera ci-après dénommé « le responsable de l'organisme de formation ».

Article 2 : Horaires

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et L.6352-5 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail. Il s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Il détermine les principales mesures applicables en matière de santé, de sécurité de laïcité dans le centre de formation et de discipline.

L'INSTITUT BETWEEN ne proposant pas de stage d'une durée supérieure à 500 heures, les dispositions pour la représentation des stagiaires sont non applicables.

Au-delà de ces impératifs juridiques, nous entendons rappeler à travers ce règlement notre attachement à des valeurs fondamentales :

- Le respect mutuel
- La bienveillance
- Empathie et entraide

Les cours d'enseignement se déroulent du vendredi au dimanche, et éventuellement en jour semaine.

En règle générale et sauf aménagement, les horaires de formation sont :

09h30 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

Le temps de formation est en moyenne de 7 heures par jour et de 21 heures par week-end.

En cas de modifications du planning les stagiaires seront prévenus à l'avance et devront s'y tenir.

Les horaires sont applicables dans les différents lieux de formation et notamment, celui du centre de formation professionnelle :

**Institut Between
Chemin d'Acqualonga
Ajaccio Mezzavia 20167**

Tél : 06 59 86 33 24 .

Article 3 : Documents administratifs

Les stagiaires peuvent avoir à remplir différents dossiers administratifs permettant la mise en place de leur indemnisation, ou de la validation de leur formation. Le service administratif leur apportera toute aide nécessaire, mais ils demeurent responsables du respect des délais, ainsi que de la fourniture des pièces servant à l'instruction des dossiers.

Article 4 : Responsabilités

Le centre de formation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans les véhicules ainsi que pour le matériel et les effets personnels laissés dans les locaux.

Article 5 : Discipline

Afin que les formations se déroulent dans le meilleur climat pour l'ensemble des stagiaires, mais aussi pour les formatrices et formateurs, les comportements pouvant nuire au bon déroulé de la formation ou au bien-être des stagiaires feront l'objet de toute sanction permettant d'y mettre un terme.

Ainsi est-il formellement interdit :

- la captation de tout type (photo, vidéo, audio) sans notre accord ;
- la modification et l'exploitation de supports de cours à des fins commerciales
- l'utilisation des téléphones portables pendant les sessions
- la consommation de boissons alcoolisées en dehors des repas, de stupéfiants ou de tout autre produit modifiant la conscience pendant le temps de formation
- tout propos raciste, sexiste ou insultant

L'usage du téléphone portable est interdit pendant les cours en salle et en véhicule. L'usage du téléphone du centre de formation professionnelle est exclusivement réservé à l'usage du personnel (les stagiaires ne pourront recevoir de communications téléphoniques sauf cas d'urgence). Chaque stagiaire veille au bon usage, au bon entretien ainsi qu'à la sécurité du matériel, et des locaux mis à sa disposition.

Article 6 : Laïcité

La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des stagiaires dans la limite du bon fonctionnement de l'Institut Between comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit **l'égalité entre les femmes et les hommes** et repose sur une culture du **respect** et de la compréhension de l'autre.

Les formateurs et dirigeants ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs

convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions

Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux stagiaires l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables à l'Institut Between.

Les formations dispensées à l'Institut Between, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit

Article 7 : Sanction

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l'organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance

- Avertissement écrit par la Directrice de l'organisme de formation
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Article 8 : Entretien préalable à une sanction et procédure

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre récépissé en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation

L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur de cette procédure, de son objet et du motif de la sanction envisagée.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire, délégué de stage ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés. La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une décision écrite et motivée au stagiaire notifiée au stagiaire par lettre

recommandée ou remise contre récépissé. L'organisme de formation informe les frais de formation, de la sanction prise.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer conformément aux dispositions précédentes.

Article 9 : Hygiène et sécurité :

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Les conditions particulières d'hygiène et de distanciation imposées afin de prévenir la contamination par le coronavirus ou tout autre agent infectieux font l'objet d'une note de service affichée à l'entrée de nos locaux. Chaque stagiaire se voit contraint de respecter ces conditions scrupuleusement dans l'intérêt de tous.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

Article 10 : Entrée en vigueur

La direction du centre de formation professionnelle se tient à la disposition des stagiaires pour toutes informations nécessaires à la bonne exécution du présent règlement. Elle se réserve le droit d'apporter des avenants au présent règlement.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive) sous forme de papier et / ou électronique



Notre mission

*Transmettre notre expertise et nos savoirs faire
Servir votre montée en compétences*

Votre mission

*Acquérir des compétences solides
Devenir un professionnel épanoui*

« Apprendre c'est avoir un projet, c'est se projeter différent dans l'avenir. »

Philippe Meirieu (chercheur français, essayiste, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie)

- ✓ CORSE
- ✓ REGION SUD PACA
- ✓ MARSEILLE
- ✓ DISTANCIEL SYNCHRONE

CONTACT
RENSEIGNEMENTS

Nous sommes à votre écoute

Informations - Questions – Calendriers - Entretiens

Tel :

Muriel Quilichini

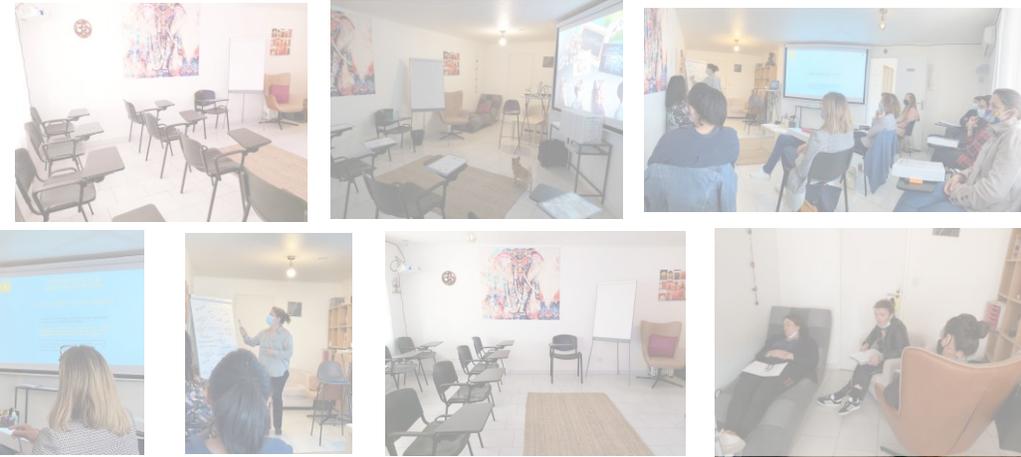
▪ 06 59 04 80 45

Jean-Marc Montécattini

▪ 06 11 50 74 24

Mail apprenants :

lbf.apprenants@orange.fr



www.formation-hypnose-sophrologie.fr